

**FORMULAIRE DE DECLARATION  
DOSSIER DE DECLARATION  
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE  
(ARTICLE 414-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)**



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de dossier :

Date d'arrivée :

Déclaration jugée :  complète  incomplète

Inspecteur :

DOSSIER CONCERNANT  
L'EXPLOITATION DE :

*Station d'épuration des résidences BALTHUS et APICIUS*

DEMANDEUR :	Si personne physique : noms : prénoms : domicile :
	Si personne morale (fournir extrait K-bis ou Ridet) : dénomination ou raison sociale : <b>AXONE</b> forme juridique : <b>SARL</b> adresse du siège social : <b>Tour Isle de France - 15 rue Louis Blériot - BP 8298 - 98 807 Nouméa cedex</b> qualité du signataire de la déclaration : <b>directeur</b> Ridet
	Téléphone : <b>28 42 05</b> Fax : <b>26 42 05</b>
	Nom et coordonnées du responsable du suivi du dossier

LOCALISATION DE L'INSTALLATION :			
Province :	<i>Sud</i>	Commune :	<i>Nouméa</i>
		Zone PUD :	<i>UA</i>
N° rue/ lotissement	<i>5 rue Suffren</i>		

ACTIVITE FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION	<i>Station d'épuration des résidences BALTHUS et APICIUS</i>	
NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	RUBRIQUE DE LA NOMENCLATURE ASSOCIEE	CLASSEMENT (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)
Station d'épuration (capacité : 350 EH)	2753	D
PIECES A JOINDRE	Colonne réservée à l'administration	
Une carte au 1/25000 <sup>ème</sup> ou à défaut au 1/50000 <sup>ème</sup> sur laquelle est indiqué l'emplacement de l'installation projetée		
Plan de situation orienté et à l'échelle appropriée avec indication dans un rayon de 100 mètres : des activités, ERP (établissements recevant du public), voies de communication, hydrants (PI ou BI), des plans d'eau, de la vocation des bâtiments, des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie, de l'assainissement, des ouvrages d'épuration des effluents (avec mention du dimensionnement)		

Le déclarant, (signature & date)

*20.05.11*